



Modalités d'inscriptions et d'affiliations à la FBFTA. (Saison 2015-16)

Afin de pouvoir prendre part au championnat de kicker organisé chaque année par la FBFTA, les clubs doivent renvoyer toutes les infos relatives à leur équipe ainsi que s'acquitter des frais d'inscriptions annuelles.

1. Envoyer par mail, le nom du club, division souhaitée, le nom et l'adresse du locale, le nom, prénom date de naissance, email ou gsm de chaque joueurs, le nom du responsable du club (capitaine). Mail à envoyer à contact@fbfta.com.
2. Dans le cas de transfert de joueurs, le joueur impliqué devra, lui-même, envoyer un mail de confirmation de son transfert en mettant son ancien capitaine en copie dans le mail. Afin que celui-ci soit également informé du changement de club et évité toutes discussions ultérieures. Sinon il faudra remplir et signé le document de transfert disponible sur le site de la fédération.
3. Les frais d'inscriptions pour la saison 2015-16 s'élèvent à un montant forfaitaire de 100€ pour max 12 joueurs ; ensuite c'est 15€ par joueur additionnel. Les joueurs ajoutés en cours de saison ne seront activés qu'une fois les 15€ payés. Les 15€ sont dus même si des joueurs sont retirés de la liste initiale des 12 joueurs de base, inscrits en début de saison.
4. Une garantie de 50€ sera demandée une fois par an pour couvrir les forfaits et frais administratifs divers. Ce montant sera rendu en fin de saison si le club arrête et n'est redevable d'aucune amendes administratives.
5. Les listes doivent être envoyées au plus tard avant le 10 septembre 2015.
6. Les frais d'inscriptions devront être payés au plus tard le 19/09. 2 Soirées d'informations seront organisées au Parvis St Antoine rue de Fierlant 1 à 1190 Forest (Local du KC Mixture) le 18 et 19 septembre de 20h30 à 00h00.

Pour toutes info complémentaires contacter Hakim au 0475/69.00.04 ou par mail Hakim@fbfta.com

